

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

08

EDUCATION

04

SOCIAL

07

ADMINISTRATION

13

RURAL

03

ENERGIE

02

NON DEFINIS

02

N° 2655

30 Septembre 2022

30 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	000004/ANOR/DG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°000004/ANOR/DG/CIPM/2022 DU 29 SEPTEMBRE 2022, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE VEHICULES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

2

Reference	01/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HOPITAL REGIONAL DE NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	013/DM/C-NGO/SG-022 Lire
Titre/objet	N°013/DM/C-NGO/SG-022 DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	ADDITIF N°001 A/S 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES ZONES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE DE MASSOK : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE SONG KOLLO, DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

5

Reference	N°000012/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000012/C/J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	004/AONO/C DT-MANJO/CIPM/2022 du 15/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C DT-MANJO/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MANJO Y COMPRIS POSE DES PAVES A LA GARE ROUTIERE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : DGD EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-10-2022

7

Reference	311/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 311/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ A GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18/04/2022 POUR L'EXÉCUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KAKAR - NTABA (SECTION REVETUE) AVEC COUCHE DE BASE EN LATÉRITE ET CHAUSSEE EN BETON ARME (RSO4), LONGUE 15 KM, DANS LE DÉPARTEMENT DU DONGA-MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°000486/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
Titre/objet	DÉCISION N°000486/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE III). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	0003110 /022/DM/CAY7/SG Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	003/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 003/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'ACQUISITION ET A INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

11

Reference	ADDITIF0 Lire
Titre/objet	: AONO 7, 8 ET DC 04/C.ELIG MFOMO/CIPM/2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	00012/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/J/CRPM/2022 DU 23/08/ 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE AU QUARTIER NSIMEYONG (ENTREE FACE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE PETIT EXCELLENT-CHEZ LE BANQUIER) DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

13

Reference	005/C/C-NGO/SG-022 Lire
Titre/objet	N° 005/C/C-NGO/SG-022 DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVELEXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

14

Reference	0034/AONOPU /MINAT/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000034/AONOPU /MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SECURISATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-10-2022

15

Reference	02/C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 10 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DE LA LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE, ARRONDISSEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

16

Reference	N°106/22 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°106/22 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GREN° 03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 DU 22 AOÛT 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	18220461/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
Titre/objet	DECISION N° 18220461/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 09 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°10/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	08 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°06//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	18220459/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
	Titre/objet	DECISION N° 18220459/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	18220458/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
	Titre/objet	DECISION N° 18220458/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 629/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	DECISION N° 629/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX (02) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N° 000312 /022/DM/CAY7/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 000312 /022/DM/CAY7/SG PORTANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

23	Reference	002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2022 du 15/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	N°000309 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000309 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLKOU MOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de clôture	N/A

25

Reference	001/AC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2022 du 15/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECCLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	10-11-2022

26

Reference	06/DC/C.DIANG/ST/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°06/DC/C.DIANG/ST/CIPM/2022 DU 21SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN QUATRE CENT (400) TABLES BANCS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	14-10-2022

27

Reference	000311 Lire
Titre/objet	PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCLOSERIE À MINKOAMEYOS, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de clôture	N/A

28

Reference	N°000049/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000049/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE III). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

29

Reference	18220460/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 18220460/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	22-00418/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22-00418/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

31	Reference	1570/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1570/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18/04/2022 POUR L'EXÉCUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KAKAR - NTABA (SECTION REVETUE) AVEC COUCHE DE BASE EN LATERITE ET CHAUSSEE EN BETON ARME (ROSO4), LONGUE 15 KM, DANS LE DÉPARTEMENT DU DONGA-MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP –LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°107/22/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°107/22/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 12/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 AOÛT 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	068/AONR/MINH DU/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00068/AONR/MINH DU/CIPM/2022 DU 26 SEPT 2022 POUR LES ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DE L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2022 - 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	20-10-2022

34	Reference	008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 Lire
	Titre/objet	RÉF N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SERVEUR, DES LICENCES ET DES ANTIVIRUS, À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC. LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME / MONSIEUR LE DIRECTEUR DE :1) ETS BUROTECH CORPORATION; TEL : BP: 620 (+237) 670 89 49 302) ETS BELL SERVICES TECHNOLOGY TÉL : (+237) 699 381 9193) ETS COMPUTERS AND TECHNOLOGY TÉL : BP 6 299 / (+237) 690 057 5704) ETS TRESOR-ZOGO TÉL : (+237) 690 121 841 5) ETS HES24 TÉL : (+237) 670 11 24 11 6) ENIX SARL ; POBOX : 8226 YAOUNDÉ-CAMEROUN TEL : +(237) 654 480 923 / +1 306-801-9388.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	310 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 310 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 DU 27 SEP 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT L'AUTORISATION N° 002545/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 07/06/2022, POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REMISE A NIVEAU DE LA NATIONALE N° 1, TRONÇON MAROUA-LAF-MAGADA (60 KM) EN VUE DE LA GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS, IMPUTATION 56 36 126 05 330080 523511
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	00011/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

38	Reference	N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.A
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

39	Reference	087/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 27/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 087/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 27/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA PRISE EN MAIN DU LOGICIEL DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈREAU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET OLAMA KRIBI (LOT 1: OLAMA – BINGAMBO ET LOT 2: BINGAMBO – GRANDZAMBI.FINANCEMENT : FOND DE CONTREPARTIE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA –KRIBI,LOT 2 BINGAMBO - GRANDZAMBI, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	0011/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	009/AONO/C-ZINA /CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-ZINA /CIPM/2022DU 31/08/2022 POUR LA REALISATION DE DIX FORAGES EQUIPES DE PMH DANS DIX LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-09-2022

42

Reference	N°000308/022/DM/CAY7/SG Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°000308/022/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

43

Reference	N°000012/C/J/CRPM-CE/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000012/C/J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

44

Reference	N° 628/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	DECISION N° 628/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE QUATRE (04) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	02/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 02/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 28 SEPTEMBRE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 10 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DE LA LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	22-00419/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 22-00419/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 09 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

47	Reference	04/AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA DEFINITION DES BESOINS ENERGETIQUES DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDEFINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-10-2022

48	Reference	N°011/AONO/C/LDO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 0 9 SEPT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU LAC DE LAGDO PAR LES ESPECES DE BAMBOU DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	07-10-2022

49	Reference	009/AONO/C.DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM /2022 DU 15/09/2022,POUR L'EXUTION TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DES ROUTES NATIONALES BITUMÉES N° 1ET 18 : BERTOUA-BOUAM-BELABO DU PK 0+000 AU PK 39+000 (39,00) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	07-10-2022

50	Reference	1565 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1565 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 DU 27 SEP 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002545/L/MINAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 07/06/2022 RELATIF A L'EXECUTION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REMISE A NIVEAU DE LA NATIONALE N° 1 TRONÇON, MAROUA-LAF-MAGADA (60 KM) EN VUE DE LA GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, IMPUTATION 56 36 126 05 33 00 80 523511.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	05/AONO/C-DG/SG/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 05/AONO/C-DG/SG/CIPM/ST/2022 DU 05/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DES RÉSERVES FONCIÈRES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	088/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 27/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 088/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 27/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS: CONSTRUCTION PAR WIFI DU CÂBLAGE RÉSEAU INFORMATIQUE DES POSTES DE TRAVAIL DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DU NORD, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET 2023.IMPUTATION : 36 128 04 340010 524211
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-10-2022
53	Reference	011/AONO/C.DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/2022 DUL6/09/2022 POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT DE 500 PARCELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIANG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-10-2022
54	Reference	005 /AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE SECURISATION JURIDIQUE DU DOMAINE DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DU PALAIS DES CONGRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-10-2022
55	Reference	N°000313 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°000313 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON CARREFOUR DES SŒURS – CMA D'OYOM ABANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
56	Reference	008/DCO/CNDDDR/CN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 008/DCO/CNDDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À LA CONSTRUCTION DES ENCLOS POUR L'ÉLEVAGE LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA, BAMENDA ET BUEA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-09-2022
57	Reference	376/CW/DG/2022 du 26/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:376/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'ENCRES DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference	01/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29/09/22 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29 09 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET AU GEOREFERENCMENT DES PRODUCTEURS DE CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-10-2022

59

Reference	001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 du 28/09/20 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCKAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-10-2022

60

Reference	004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE Lire
Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE L'ECOSYSTEME DU DISPOSITIF DE PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCONOMIQUECRÉDIT IDA N°6223-CM, DON IDA N°D 2980-CM, FONDS DE L'APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-10-2022

COMMUNE DE MASSOCK

ADDITIF N°001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES ZONES NECESSITEUSES DANS LA COMMUNE DE MASSOK : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE SONG KOLLO, DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence d'au moins d'une référence de plus de 40 000 000 FCFA sur les centrales solaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
- Lettre de soumission ;
- D'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 - Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
 - Absence de l'attestation de visite du site ;
 - Offre Technique incomplète pour absence de :
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- De la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
 - Note technique inférieur à 70% suite à l'évaluation des offres .

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre
- Références de l'entreprise
- Méthodologie
- Moyens humains
- Moyens matériels
- Spécifications techniques des équipements : Fiches techniques
- Capacité financière
- Visite du site

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- **Absence d'une référence de plus de 40 000 000 FCFA pour les travaux de centrale solaire ou lampadaires solaires ;**
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Offre Financière incomplète pour absence de :

ü Lettre de soumission ;

ü D'un prix unitaire quantifié dans le BPU;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:

ü La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

ü De la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

- Note technique inférieur à 70% suite à l'évaluation des offres .

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre
- Références de l'entreprise
- Méthodologie
- Moyens humains
- Moyens matériels
- Spécifications techniques des équipements : Fiches techniques
- Capacité financière
- Visite du site

MASSOCK le 29 Septembre 2022

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N°01/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HOPITAL REGIONAL DE NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL INFORME LES POTENTIELS SOUMMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT D'OBJET REPRIS SOUS RUBRIQUE, QUE LES DATES ET HEURES LIMITEES DE DEPOT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS SONT MODIFIES AINSI QU'IL SUIIT :

	AU LIEU DE	LIRE
DATE ET HEURE DE DEPOT DES OFFRES	03 OCTOBRE 2022 A 14 HEURES	06 OCTOBRE 2022 A 14 HEURES
DATE ET HEURE DE DEPOT DES OFFRES	03 OCTOBRE 2022 A 14 HEURES	06 OCTOBRE 2022 A 14 HEURES

LE RESTE SANS CHANGEMENT

NGAOUNDERE le 29 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE NGORO

N°013/DM/C-NGO/SG-022 DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022DU 04 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'arrêté n°00000204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés placée auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Décision Municipale N°008/DM/C-SG/NGO/2022 du 17 Juin 2022 modifiant et complétant la Décision Municipale N°009/DM/C-NGO/SG/2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngoro ;

Vu La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 du 04 Mai 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au complexe de gare routière de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Vu la Lettre N°004/L/CIPM-C.NGO/2022 du 05 Aout 2022 du Président de la CIPM/Ngoro portant proposition d'attribution de l'Avis d'Appel d'Offres National N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 du 04 Mai 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) au complexe de gare routière de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée Adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 du 04 Mai 2022 en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au complexe de Gare Routière de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, l'entreprise ci – après dénommée **ETS DIMS AQUINAL, B.P. : Yaoundé, Tél : 677 75 81 55**;

Article 2 : Le tableau ci- dessous définit les grandes lignes contractuelles de ladite Adjudication :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Exécution des travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au complexe de Gare routière de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre	UNIQUE	ETS DIMS AQUINAL, B.P. : Yaoundé Email : Tél : 677 75 81 55,	Sept millions vingt-quatre mille (7 024 000)	Huit millions trois cents soixante-seize mille cent vingt (8 376 120)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 003/A/CR-AD/SG/2022 DU 29 SEPT 2022 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'ACQUISITION ET A INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDEREEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. AUTORITE CONTRACTANTE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À L'ACQUISITION ET A INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDERE EN PROCEDURE D'URGENCE QUE DES MODIFICATIONS APPORTEES A CERTAINES PARTIES PAR L'ADDITIF N°002 /A/CR-AD/SG/2022 DU_27 SEPTEMBRE 2022 SONT ANNULEES EN CE QUI CONCERNE LA PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO). LE RESTE SANS CHANGEMENT

NGAOUNDERE le 29 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

COMMUNIQUE N°000012/C/J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°000012/ D/ J/CRPM-CE/2022 Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
K Et D ACTIONS BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80	14 985 253	02 MOIS	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de la société **K Et D ACTIONS** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE MANJO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C
DT-MANJO/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE
BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MANJO Y COMPRIS POSE DES PAVES A LA GARE ROUTIERE DE MANJO,
DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT :
DGD EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence. Pour Les travaux de construction d'un bloc de douze boutiques au marché de Manjo y compris pose des pavés à la gare routière de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du Mounjo, Région du Littoral,

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction d'un bloc de douze boutiques au marché de Manjo y compris pose des pavés à la gare routière de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du Mounjo, Région du Littoral,

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Construction d'un bloc de douze boutiques au marché de Manjo y compris pose des pavés à la gare routière	Manjo	Manjo	Commune de Manjo

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre. composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif. comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Série 100 : Travaux préparatoires - Etudes;

Série 200: Terrassement ;

Série 300: Fondations;

Série 400: Maçonnerie — Elevation ; Série 600 : Charpente - Couverture ; Série 700: Menuiserie métallique ;

Série 800: Electricité ;

Série 900: Peinture ;

Série 1000 : VRD

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par la DGD de l'Exercice 2022, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant prévisionnel	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	----------------------	-----------------------

Unique	Construction d'un lot de douze boutiques au marché de Manjo y compris pose des pavés à la gare routière	60 000 000 (soixante millions) FC FA	
--------	---	--	--

5. Consultation du Dossier

Des publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Commune de Manjo. Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Manjo, dès la publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de Manjo, d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé au service technique de la Commune de Manjo, au plus tard le **10/10/2022 à 10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2022 du 15/09/2022**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MANJO Y
COMPRIS POSE DES PAVÉS À LA GARE ROUTIÈRE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU
MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,
Financement : DGD Exercice 2022
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEVOUILLLEMENT**

8. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quarante-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 FCFA)**, avec une validité de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

À défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **10/10/2022 à 11 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Manjo, dans la salle des Actes de la Mairie de Manjo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de la caution de soumission A l'ouverture des pHs;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif A l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration. ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. A cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder A l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés A chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre du soumissionnaire
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Commune de Manjo, aux heures ouvrables.

Numeros verts

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MANJO le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 311/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18/04/2022 POUR L'EXÉCUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KAKAR - NTABA (SECTION REVELUE) AVEC COUCHE DE BASE EN LATÉRITE ET CHAUSSEE EN BETON ARME (ROSO4), LONGUE 15 KM, DANS LE DÉPARTEMENT DU DONGA-MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST.FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au contrôle et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu L'autorisation N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 18/04/2022 pour l'exécution en urgence des Travaux d'entretien De La Route KAKAR - NTABA (R0S04), Sections Revêtues Dans Le Département du DONGA-MANTUNG, Région du Nord-Ouest: longueur 15 KM.

Vu la Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'entretien et de réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 18/04/2022 pour l'exécution en urgence des Travaux D'entretien De La Route KAKAR - NTABA (R0S04), Sections Revêtues Dans Le Département du DONGA-MANTUNG, Région du Nord-Ouest: longueur 15 KM.

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu la rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu La lettre N° 148/MINCOMMERCE/SG/DMQP/SDPSHP/MMJC du 27 juillet 20212 portant validation des prix par le Ministère du Commerce ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution en urgence des Travaux d'Entretien de la route KAKAR - NTABA (section revêtue) avec couche de base en latérite et chaussée en béton armé (ROS04), longue 15 km, dans le Département du DONGA-MANTUNG, Région du Nord-Ouest.

SOUSSIONNAIRE RETENU									
N° lot	Type d'intervention	Région	Département	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu à l'ouverture des plis (FCFA)	Montant Corrigé TTC (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Lot unique	Travaux d'Entretien	Nord-Ouest	DONGA-MANTUNG	KAKAR-NTABA	15	JERRY SARL, B.P :13261 douala Tél: 233 423 923	1 196 154 059	1 186 036 902	12

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°000486/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE III). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB/ du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022;

Vu le procès-verbal N°00000046/L/MINEE/CIPM/2022 du 22 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après cité sont déclarés attributaire des lettres-commandes relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 20 avril 2022.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 1	19 575 126	04 mois
ETS MINTHA	Lot 2	39 809 228	04 mois
NOBLE INVESTMENT COMPANY	Lot 3	37 072 440	04 mois
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 4	36 768 905	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YAOUNDE VII**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII****(Autorité contractante)**

-Vu la Constitution

-Vu le décret **N°2018/366 du 20 juin 2018** portant code des marchés publics ;

-Vu la décision municipale **N°005/020/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la Commission Interne de la Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7ème ;

-Vu la décision municipale **N°0020/021/DM/CAY7/SG** portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté **N° 000294/A/MINDDEVEL** du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de l'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Considérant l'appel d'offres **N°009/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 du 25 aout 2022**, pour les travaux de construction d'une éclosérie à Minkoameyos, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Décide :

Article 1 : le soumissionnaire **ETS TAYYIBA** est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut ; comme suit :

-Montant TTC en FCFA : 32 000 000

-Délai de livraison : 03 mois

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII**: AONO 7, 8 ET DC 04/C.ELIG MFOMO/CIPM/2022.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le maire de la Commune d'Elig-Mfomo Autorité contractante porte à la connaissance des soumissionnaires des Appels d'offres sus évoqués que, faisant suite à la lettre 616/L/CRRMPC/CCR/CCA/CSE/CSP/MNVV/2022, les modifications ci après sont portées à ces procédures ainsi qu'il suit : - La date d'ouverture des offres est reportée au 04 octobre 2022 à 13h00, - Le dépôt des offres se fera le 04 octobre 2022 à 12h00 ; - seul les textes réglementaires des marchés seront appliqués à ces procédures ; - les critères essentiels présents dans l'avis seront appliqués ; - seule la liste officielle des établissements habilités à émettre des cautions sera appliquées ; - les critères éliminatoires sur l'avis seront appliqués aux appels d'offres ; - le visa du MINMAP sera apposé sur les décomptes définitifs des DAO et la dernière facture de la DC 04; - le mode d'évaluation des offres de la DC sera conforme à ladite procédure ; - L'exigence des marques sera non appliquée à la DC 04 ; - Le délai d'exécution de l'AONO 8 est de 90 jours ; - Le dernier critère éliminatoire de la DC est non conforme ; - La grille d'évaluation sera applicable à la DC. Le reste sans changement.

ELIG-MFOMO le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

ADDITIF N°000004/ANOR/DG/CIPM/2022 DU 29 SEPTEMBRE 2022, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CPM/2022 DU 12 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE VEHICULES AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Le présent Appel d'Offres consiste à fournir quatre (04) véhicules à l'ANOR répartis comme suit : - Trois (03) véhicule de type pick-up double cabine - Un (01) véhicule de type wagon-mini bus. La consistance de ces prestations est détaillée dans la description de la fourniture du présent DAO
	Lire plutot Le présent Appel d'Offres consiste à fournir quatre (04) véhicules à l'ANOR répartis comme suit : -Deux (02) véhicules de type pick-up 4x4 double cabine -Un (01) véhicule de type station wagon 4x4 ; -Un (01) véhicule de type berline.

2	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel du présent Marché est de 185 000 000 Francs CFA, TTC.
	Lire plutot Le coût prévisionnel du présent Marché est de 180 000 000 Francs CFA, TTC.

3	Autres
	Au lieu de ... n/a

3 Autres

Lire plutot

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Grille d'évaluation :

B) CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	OUI
I	Présentation de l'Offre	
1	Lisibilité du document	
2	Reluire du document (reluire serdo procite)	
3	Agencement (séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc, respect de l'ordre d'assemblage)	
II	Caractéristiques techniques	

● UN (01) VEHICULE DE TYPE PICK-UP DOUBLE CABINE

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DEMANDEES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE FOURNISSEUR	AF No
	Caractéristiques générales			
1		- Nombre de portières : 04		
2		- Carburant : gasoil		
3		- Direction assistée		
4		- Transmission automatique		
	Dimensions			
5	- Longueur	Minimum 5362x1860x1848 mm		
6	- Empattement	?3220 mm		



7	- Garde au sol minimum	230 mm		
8	- Voie arrière	1590		
9	- Voie avant	1560		
10	- Diametre de braquage	1167		
	Moteur			
11	- Nombre de cylindre	minimum 4		
12	- Type de moteur	Turbo diesel 2.2l, duratorrq tdc		
13	- Nombre de soupapes par cylindre	4		
14	- Puissance maxi (ch) à tr/mn	120/6500		
15	- Cylindrée	2198		
16	- Couple maxi Nm/(tr/min)	210/4000		
	TRANSMISSION			
17	- Transmission	4x4		
18	- Boite de vitesse	Manuelle à 5 rapports		
	CAROSSERIE			
19	- Nombre de portes	4 portes		
20	- Silhouette	Pick-up		
	POIDS/CAPACITE			
21	- Vol. de chargement (L)	1420		
22	- Vol. de réservoir de carburant (L)	80		
23	- Poids à vide (kg)	1975		

24	- Charge utile (kg)	1227		
25	- Poids total autorisé en charge	3200		
	FREINS			
26	- Freins avant	DISQUES		
27	- Freins arrière	TAMBOURS		
28	- Freins de parking	MANUEL		

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BOOTO A NGON Charles

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/J/CRPM/2022 DU 23/08/ 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TRONÇON DE ROUTE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE AU QUARTIER NSIMEYONG (ENTREE FACE GROUPE SCOLAIRE BILINGUE LE PETIT EXCELLENT-CHEZ LE BANQUIER) DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°00012/ D/ J/CRPM-CE/2022

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA tranche Ferme	Montant TTC en FCFA Tranche Conditionnelle	délai
WONDER WORLD INTERNATIONAL BP : 4686 YAOUNDE Tél : 654 04 86 86,	89 799 483	99 884 396	04 mois/tranche

A cet effet, le Directeur Général de la société **WONDER WORLD INTERNATIONAL** est invité à prendre attache avec les

Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE NGORO

N° 005/C/C-NGO/SG-022 DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVELEXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique : Par Décision Municipale N°013/DM/C-NGO/SG-2022 du 05 Aout 2022; queles travaux objets du Dossier d'Appel d'Offres sus visé, sont attribués au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT THT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Exécution des travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au complexe de Gare routière de Ngoro dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre	UNIQUE	ETS DIMS AQUINAL, B.P. : Yaoundé Email : Tél : 677 75 81 55,	Sept millions vingt-quatre mille (7 024 000)	Huit millions trois cents soixante-seize mille cent vingt (8 376 120)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000034/AONOPU /MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SECURISATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 07 164 01 340020 523111

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la république du Cameroun, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence en vue de la sécurisation du bâtiment abritant les Services Centraux du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent la sécurisation du bâtiment abritant les Services Centraux du Ministère de l'Administration Territoriale. Ces travaux constituent un seul lot et porteront notamment :

- Sur le plan de la vidéo-surveillance :
- l'acquisition des caméras infrarouges supplémentaires ;
- l'acquisition des enregistreurs numériques à installer dans la salle serveur du MINAT disposant de 4To de capacités de stockage et de conservation des données d'au moins un mois avec possibilités de sauvegarde externe des données ;
- l'installation et la configuration des caméras selon le schéma réseau autonome préalablement défini ;
- le câblage;
- la formation de certains personnels de la Division des Systèmes d'Information à son exploitation.
- Sur le plan du renforcement des ouvertures:
- la menuiserie métallique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **quatre-vingt-un millions, huit cent cinquante un mille, (81 851 000) de francs CFA** Toute Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2022 sur imputation: **56 07 164 01 340020 523111**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 06 octobre 2022 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000034/AONOPU/MINAT /CIPM//2022
DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SECURISATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES
CENTRAUX DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 octobre 2022 à 14 heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant **de un million cinq cents mille (1 500 000) de FCFA**.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **06 octobre 2022 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;
- note technique inférieure à 75% des critères essentiels de qualification;
- absence de l'attestation de visite du site signé par le Sous-Directeur de l'Équipement et de la Maintenance du MINAT assortie d'un rapport signé par le soumissionnaire;
- absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de quarante millions (40.000.000) de FCFA au moins ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.

2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation générale de l'offre ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- les équipements de vidéo-surveillance proposés et à installer ;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- le planning d'exécution des travaux.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

COMMUNIQUE N° 02/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 10 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DE LA LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE, ARRONDISSEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,
Par décision N°02/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022, communique :
L'Appel d'Offres susvisé est déclaré infructueux pour le motif ci-après :

Soumissionnaire	Motif
AFRIQUE ASSURE SERVICES SARL	L'entreprise a obtenu une note technique de 4 OUI/ 6, soit 66,67% , inférieure au seuil éliminatoire de 75%

Par ailleurs, ladite entreprise est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, sous peine d'être détruites sans qu'il y ait lieu de réclamation.

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N°106/22 /MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GREN° 03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 DU 22 AOÛT
2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les Entreprises ci-après désignées, sont déclarées attributaires des Lettre- Commandes de la Consultation N°03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 22 Août 2022 pour le remplacement des prestataires défaillants relatifs aux Travaux de Construction des Blocs de deux (02) Salles de Classes dans certains Etablissements Secondaires de l'Extrême-Nord en quatre (04) lots, de la manière suivante:

DC	LOT N°	OBJETS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS RESCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINAN CEMENT
03	01	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée d'OULARGO.	ETS LA FOURGERE	13 100 000	90	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESEC
	02	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de WERFEO-WIBINA.	ETS NEIMA	21 999 364	90	
	03	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE BOUZAR.	ETS SAB	19 095 383	90	
	04	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE GOBIO.	ETS MBX HORIZON	15 095 559	90	

Les responsables desdites Entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne** de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**DECISION N° 18220461/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 09 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°10/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
VU la Constitution ;
VU la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;
VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
VU la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
VU les textes régissant le corps de métier ;
VU l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°10/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 pour la fourniture et la mise en service des équipements des laboratoires et ateliers dans certains établissements de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet TECHNO-POLE CAMEROUN, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°10/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Fourniture et la mise en service des équipements des laboratoires et ateliers dans certains établissements de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur	TECHNO-POLE CAMEROUN BP: 20 085 Yaoundé Tél.: 695 094 558	249 381 563 F CFA	Quatre (04) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°06//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La lettre n°002412/PRC/MINMAP/SG/bf du Ministre Délégué Autorité Chargée des Marchés Publics

Vu le dossier de l'appel d'offre n°06/PREFECTURE/MI/2022/, pour la construction de la clôture et l'aménagement extérieur du nouvel hôtel de ville de Bafia.

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	GROUPE UNI SARL	656 41 84 43	152 620 545	182 000 000		// 04 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 29 Septembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 18220459/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
VU la Constitution ;
VU la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;
VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février.2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
VU la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
VU les textes régissant le corps de métier ;
VU l'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence n°09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé d'effectuer l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique nécessaire à la mise en place de nouvelles filières de formation.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet ECO-CONSULTING, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Elaboration de l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique nécessaire à la mise en place de nouvelles filières de formation	ECO-CONSULTING BP: 6 620 Yaoundé Tél.: 242 125 762	64 514 250 F CFA	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**DECISION N° 18220458/D/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N° 08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
VU la Constitution ;
VU la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;
VU la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
VU la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
VU la Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
VU le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
VU la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;
VU les textes régissant le corps de métier ;
VU l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 16 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la réalisation des études relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet SAINT JOSEPH, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 16 juin 2022, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Etudes relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles	SAINT JOSEPH BP: 13 250 Yaoundé Tél.: 695 572 566	68 449 500 F CFA	Trois (03) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 629/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX (02) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
 Vu Le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 Vu Le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
 Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
 Vu l'Appel d'Offres N°12/AONO/MINESEC/CIPM/2022 du 18 Août 2022;
 Vu la proposition d'attribution n°074/ CIPM/MINESEC /2022 du 26 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettre-Commandes relatives à l'Appel d'Offres N°12/AONO/MINESEC/CIPM/2022 du 18 Août 2022 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) Salles de Classe au CES Bilingue de LARA-WARSAYE et CES Bilingue de SAOURINGWA dans la région de l'Extrême-Nord en deux (02) lots de la manière suivante :

AONO N°	LOT N°	OBJETS	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS en FCFA TTC	DELAI (MOIS)	FINANCE MENT
12	01	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES Bilingue de LARA-WARSAYE.	ETS LA NEIMA	21 999 657	03	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESEC
	02	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES Bilingue de SAOURINGWA	ETS GREEN SERVICES	21 972 522	03	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YAOUNDE VII**DECISION MUNICIPALE N° 000312 /022/DM/CAY7/SG PORTANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII****(Autorité contractante)**

- Vu la Constitution
- Vu le décret **N°2018/366 du 20 juin 2018** portant codes des marchés publics ;
- Vu la décision municipale **N°005/020/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la commission interne de la passation des marchés auprès de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7ème
- Vu la décision municipale **N°0020/021/DM/ CAY7/SG** portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;
- Vu l'Arrêté **N° 000294/A/MINDDEVEL** du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de l'Arrondissement de Yaoundé 7 Département du Mfoundi ;

Considérant l'appel d'offre **N°010/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 du 25 aout 2022**, pour les travaux de construction d'un ponceau sur la rivière Afeme (Afeme Nord) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7.

Décide :

Article 1 : l'avis d'appel d'offres **N°010/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 du 25 aout 2022**, pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel du tronçon carrefour des sœurs – CMA d'Oyom Abang dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, est **déclaré infructueux**, conformément au code des marchés publics en vigueur.

Fait à Yaoundé le,**Le Maire****Article 2 :** la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /*YAOUNDE le 30 Septembre 2022**Le MAIRE***TAMBA Augustin**

COMMUNE DE LOUM

**AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION
N°002/ADC/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. MAITRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE LOUM FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 102 02 641420 464290 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transféré aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2022, le Maire de la commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot Unique**
Concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

1-KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

2-KIT HYGIENE

3- BOITE A PHARMACIE

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément où celui d'un fournisseur pour la livraison des produits pharmaceutiques.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINEDUB Exercice 2022, via l'imputation budgétaire de l'état N° **56 15 102 02 641420 464290 426** et Imputation Communal N° **650 101**

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
Fourniture du paquet minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Loum	Mairie de Loum	6 346 950

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Loum, à la sous-préfecture de Loum, à la préfecture de Nkongsamba, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/MGO, et à la DDMINEPAT/MGO), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maître d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Loum d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq-mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la de la Mairie de Loum, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard le **10/10/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION
N°02/ADC/COMMUNE-LOUM /SG/CIPM/2022 du 15/09/2022
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
LOUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent vingt-six mille neuf cent trente-neuf (126 939) FCFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le **10/10/2022, à 11 Heures précises**, à la salle des actes de la Commune de Loum.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence d'une Pièces Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
- b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des plis ;
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- j) Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des marchés publics.

12. Attribution

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **dix-huit (18) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

13. Durée Validité des Offres

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administratives requises.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Loum, Maître d'Ouvrage.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 / 699 370 748 !**

LOUM le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000309 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKOLKOU MOU, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Nkol Koumou, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Soumissionnaire	Montant TTC FCFA	Délai de livraison	Observations
ESCOF, SARL	20 000 000	03 Mois	RAS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet de la lettre commande correspondante.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MANJO

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECCLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MANJO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transferts aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation **Pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles primaires publiques de la Commune de Manjo, dans l'Arrondissement de Manjo, Département du Mounjo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Cette prestation consiste en l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires Cal paquets minima des Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Manjo pour le compte de l'exercice 2022.

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de l'opération est de NEUF MILLIONS CENT-VINGT-QUATRE MILLE SEPT CENT CINQUANTE (9 124 750) FRANCS CFA

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
Fourniture pédagogiques et scolaires ou paquets minima des Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Manjo	Commune de MANJO	9 124 750 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de fonctionnement du MINEDUB en réaffectation de crédits.

6. Consultation du Dossier

Des la publication du présent avis, le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dans les services de la Commune de Manjo.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Mairie de Manjo, des publications du représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation, payable à la Recette Municipale de Manjo.
La quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élé. Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète :

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées de la Demande de Cotation, devra être déposée sous pli fermé à la Mairie de Manjo au plus tard le **10/10/2022**, à **10 heures** (heure limite).

AVIS DE COTATION
N° 001/AC/CTD-MANJO
POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES
« A N'OUVRIR QU'À LA DATE INDICÉE »

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à Trente (30) Jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de livraison.

10. Recevabilité des Offres

établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à cent quatre-vingt millions de francs CFA.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le soumissionnaire.

NB :

Toutes les pièces sus-énumérées devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de la consultation.
Les pièces administratives devront être produites en original ou en copies certifiées conformes.

Les différentes parties du dossier doivent être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans la copie.

Tout document du dossier administratif timbré au fiscal sera également timbré au communal.

Hormis la caution de soumission, l'absence d'une pièce administrative entraînera le rejet systématique de l'offre 48 heures avant l'ouverture des plis.

La soumission dément timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coins en français.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **10/10/2022**, à **11 Heures précises**, et se fera en son temps à la salle de Conférence de la Commune de Manjo.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

Délai de dépôt des offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses de soumissionner.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture
- b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des pHs ;
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 10/01/2017)
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. A cet effet, le président de la CIPM se réserve le droit de procéder à l'ouverture de l'offre
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphes, non signes et non date à la fin)
- f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non amides, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics
- g) Modification d'une quantité dans le Devis de l'offre ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Offre non conforme à la demande de rotation.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les conditions de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Manjo.

Numeros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE DIANG

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°06/DC/C.DIANG/ST/CIPM/2022 DU 21SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN QUATRE CENT (400) TABLES BANCS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Diang, Maître d'ouvrage, lance en procédure d'urgence une Demande de Cotation en vue de l'équipement en quatre cent (400) tables-bancs munis de casiers pour les Ecoles Publiques de la Commune de Diang.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport et l'installation sous l'entière responsabilité du cocontractant des équipements ci-après :

- Equipements des salles de classe ;
- Equipement en tables-bancs munis de casiers en bois rouge, estampilles « BIP 2022»

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **11 900 000 (Onze millions neuf cent mille) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales.

5. Financement

La prestation objet de ta présente Demande de Cotation est financée par le budget d'investissement public, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de Diang.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Diang, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Diang.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Diang. au plus tard le **14 octobre 2022 à 08 H 30**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°06/DC/C.DIANG/ST/CIPM/2022 DU 21
SEPTEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN QUATRE CENT (400) TABLES
BANCS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM
ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente consultation est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la présente DC d'un montant de deux cent trente-huit mille (238 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **14 octobre 2022 à 09 H 30**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Diang dans la salle des actes de la Mairie de Diang.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Note technique Inférieur à 80% ;
6. Omission dans le bordereau des orix, d'un orix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;
4. Délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Diarg ou aux numéros de téléphone : 694 51 81 77 / 696 64 65 80.

DIANG le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE YAOUNDE VII

PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCLOSERIE À MINKOAMEYOS, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :**

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une éclosérie à Minkoameyos, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Soumissionnaire	Montant TTC FCFA	Délai de livraison	Observations
ETS TAYYIBA	32 000 000	03 Mois	RAS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet de la lettre commande correspondante.
Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°000049/22/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000023/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 20 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 18 AEP ET 212 FORAGES (PHASE III). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Sont déclarés attributaires des lettres-commandes relatives à l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 1	19 575 126	04 mois
ETS MINTHA	Lot 2	39 809 228	04 mois
NOBLE INVESTMENT COMPANY	Lot 3	37 072 440	04 mois
AZIZ SOLUTIONS SARL	Lot 4	36 768 905	04 mois

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 22 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N° 18220460/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Cabinet ECO-CONSULTING, BP: 6 620 Yaoundé, Tél.: 242 125 762, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence n°09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé d'effectuer l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique nécessaire à la mise en place de nouvelles filières de formation, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Elaboration de l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique nécessaire à la mise en place de nouvelles filières de formation	ECO-CONSULTING BP: 6 620 Yaoundé Tél.: 242 125 762	64 514 250 F CFA	Trois (03) Mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise concernée est prié de prendre l'attache de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N° 22-00418/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 08 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Cabinet **SAINT JOSEPH**, BP: 13 250 Yaoundé, Tél.: 695 572 566, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence n° 08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 16 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant charge de la réalisation des études relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles, ainsi qu'il suit :

Objet du Marche	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Etudes relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles	SAINT JOSEPH BP: 13 250 Yaoundé Tél.: 695 572 566	68 449 500 F CFA	Trois (03) Mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise concernée est prié de prendre l'attache de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1570/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/BB/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18/04/2022 POUR L'EXÉCUTION EN URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KAKAR - NTABA (SECTION REVETUE) AVEC COUCHE DE BASE EN LATÉRITE ET CHAUSSEE EN BETON ARME (ROSO4), LONGUE 15 KM, DANS LE DÉPARTEMENT DU DONGA-MANTUNG, RÉGION DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP –LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré suivant autorisation N°001628/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 18/04/2022 pour l'exécution en urgence des Travaux d'Entretien de la route KAKAR - NTABA (section revêtue) avec couche de base en latérite et chaussée en béton armé (ROSO4), longue 15 KM, dans le Département du DONGA-MANTUNG, Région du Nord-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU									
N° lot	Type d'intervention	Région	Département	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu à l'ouverture des plis (FCFA)	Montant Corrigé TTC (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Lot unique	Travaux d'Entretien	Nord-Ouest	DONGA-MANTUNG	KAKAR-NTABA	15	JERRY SARL, B.P :13261 Douala Tél:233 423 923	1 196 154 059	1 186 036 902	12

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent Oson projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°107/22/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 12/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 AOÛT 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les Entreprises ci-après désignées, sont déclarées attributaires des Lettre- Commandes de la Consultation N° 12/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 18 Août 2022 pour lestravaux de construction d'un bloc de deux (02) Salles de Classe au CES Bilingue de LARA-WARSAYE et CES Bilingue de SAOURINGWA dans la région de l'Extrême-Nord en deux (02) lots, de la manière suivante:

AONO N°	LOT N°	OBJETS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS en FCFA TTC	DELAI (MOIS)	FINANCEMENT
12	01	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES Bilingue de LARA-WARSAYE.	ETS NEIMA	21 999 657	03	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESEC
	02	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES Bilingue de SAOURINGWA	ETS GREEN SERVICES	21 972 522	03	

Les responsables desdites Entreprises sont invités à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00068/AONR/MINH DU/CIPM/2022 DU 26 SEPT 2022 POUR LES ETUDES TECHNIQUES, EN VUE DE L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICE 2022 - 2023

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation des études techniques, en vue de l'entretien de certaines voiries dans la ville de Yaoundé**. Les tronçons objets des études sont les suivants :

N° Tronçon	Voies/tronçons	Localisation	Linéaire
1	FOKOU ETOUDI-centre de santé Rudial-Chefferie Bilon-chapelle Etoudi	Yaoundé I	1,40 km
2	Rue 6.262 (tronçon principal 1290 ml, tronçon secondaire 125 ml, Bretelle 01 de 320 ml) au quartier Mbankolo.	Yaoundé II	1 735 ml
3	Rue 3.026 voies principales de 981 ml (HYSACAM-MINFI Intersection), au quartier voirie municipale	Yaoundé III	981 ml
4	Carrefour Ekoumdoum - carrefour transformateur- carrefour Manga Philipe 1- carrefour Manga Philipe 2 (longueur 1000m)	Yaoundé IV	1 300ml
	carrefour Manga Philipe 1 - maison blanche (linéaire 300ml)		
5	carrefour du député- maison jaune- carrefour Kenmoe Victor- président CADDEL- site Bikai- institut de la référence- dernier poteau (petit marché)	Yaoundé V	1,20 km

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

	Tranche Ferme	Tranche Conditionnelle
Mission 1 : Etudes préliminaires	100%	
Mission 2 ; Etudes d'APS	100%	
Mission 3 : Études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et Etudes d'impact environnemental et social (EIES)	64%	36%
Mission 4 : Élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle		100%

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnelle est de 84 692 392 FCFA, et est réparti comme suit :

- Tranche ferme (2022) : 59 805 917 F CFA ;
- Tranche conditionnel (2023) : 24 886 475 F CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **un lot unique**

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt **N°00066/E/2/ASMI/MINH DU/2022 du 13 Septembre 2022 en vue du recrutement des BETs pour les études techniques, en vue de l'entretien de certaines voiries dans la ville de Yaoundé (Yaoundé I : 1,4 km - Yaoundé II : 1,735 ml - Yaoundé III : 981 ml - Yaoundé IV : 1,3 km - Yaoundé V : 1,2 km), en procédure d'urgence.**

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ESPACE GENIE MECANIQUE (EGM)	BP : 6 601 Yaoundé	670 71 36 85 / 695 77 40 00
2	GEOGENIE SARL	BP : 0 Dschang	674 38 04 34 / 697 37 39 16
3	LE COMPETING	BP : 7 214 Yaoundé	222 21 59 88 / 699 50 11 77

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier – Exercice 2022 - 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges), au plus tard **le 20 OCT 2022 à 13 heures, heure locale**. Elle devra p

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00068/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2022 DU 26 SEPT 2022 POUR LES E
FINANCEMENT : Fonds Routier – Exercice 2022 - 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [20 OCT 2022]
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze(12) mois repart**

- Huit (08) mois pour la tranche ferme ;
- Quatre (04) mois pour la tranche conditionnelle ;

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche concernée.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement b
provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 OCT 2022 au plus tard à 14 heures** précises ;
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu la note maximale ;

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné ;
- C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
 - Formation : BAC+5 en Génie Civil, Architecture ; ou Urbaniste inscrit à l'Ordre professionnel ;
 - Expérience Générale : ayant au moins dix (10) ans d'expérience ;
 - Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins un (01) projet d'études similaire ou de voiries ;
- F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité ;
- G. Absence de l'attestation de visite de site, signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite ;
- H. Absence d'une copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance avec un laboratoire agréé pour l'exécution ;
- I. Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points) ;
- J. Non-conformité du modèle de soumission ;
- K. Omission d'une pièce de l'offre financière ; (Soumission ; BPU ; DQE ou SDPU)
- L. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- M. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- N. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.

16.2 Critères essentiels

- A – Personnel d'encadrement /40
- B – Références justifiées du soumissionnaire /20
- C – Matériel /20
- D – Méthodologie /15
- E – Présentation des offres /05

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent sont recevables.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites d

La note globale finale **Ng** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-a

$$\mathbf{Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres so

$$\mathbf{Nf = 100 \times Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note globale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remis

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines d

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appe

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

RÉF N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SERVEUR, DES LICENCES ET DES ANTIVIRUS, À L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC. LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME / MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : 1) ETS BUROTECH CORPORATION; TEL : BP: 620 (+237) 670 89 49 302) ETS BELL SERVICES TECHNOLOGY TÉL : (+237) 699 381 9193) ETS COMPUTERS AND TECHNOLOGY TÉL : BP 6 299 / (+237) 690 057 5704) ETS TRESOR-ZOGO TÉL : (+237) 690 121 841 5) ETS HES24 TÉL : (+237) 670 11 24 11 6) ENIX SARL ; POBOX : 8226 YAOUNDE-CAMEROUN TEL : +(237) 654 480 923 / +1 306-801-9388.

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « **la fourniture et l'installation d'un serveur, des licences et des antivirus, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC** ».

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par les ressources de la Banque mondiale.

3. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 26 octobre 2022, à 14 h**, sous enveloppe cachetée, adressée à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75 et contenant la mention : « Demande de Cotations n°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022, Relative à la fourniture et l'installation d'un serveur, des licences et des antivirus, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

4. Delai de Livraison

Les fournitures sont **à livrer et installer**, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, dans un délai maximum de **trente (30) jours** suivant la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, **le 26 octobre 2022, à 15 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 310 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 DU 27 SEP 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT L'AUTORISATION N° 002545/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 07/06/2022, POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REMISE A NIVEAU DE LA NATIONALE N° 1, TRONÇON MAROUA-LAF-MAGADA (60 KM) EN VUE DE LA GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS, IMPUTATION 56 36 126 05 330080 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour L'exercice 2022;

Vu Le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu Le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu L'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés au Ministère des Travaux Publics ;

Vu L'arrêté N° 00000271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès du Ministère des travaux Publics ;

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu La Décision N°00432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu La Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La lettre circulaire N°002/LC/PR/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public en cas de sanction du Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu L'Autorisation de Gré à Gré N°002545/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 07/06/2022 du MINMAP ;

Vu Le Dossier de Consultation N°002545/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA pour l'exécution de travaux complémentaires de remise à niveau de la Nationale N° 1, tronçon Maroua-Laf-Magada (60 km) en vue de la gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS) ;

Vu Le rapport du Comité d'Analyse des pièces administratives, techniques et financières ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu La Lettre du Ministre du Commerce.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution de travaux complémentaires de remise à niveau de la Nationale N° 1, tronçon Maroua-Laf-Magada (60 km) en vue de la gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS).

N° 1, tronçon Maroua-Laf-Magada (60 km) en vue de la gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS).

Lot	Type de prestation	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC corrigé en chiffre (FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (FCFA)	Délai (mo)
Lot unique	Travaux complémentaires de remise à niveau de route	Maroua-Laf-Magada	60	SOTCOCO-CAMEROUN BP 334 GAROUA Tél : 696125212	4 099 585 762	Quatre milliards quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept-cent soixante-deux	12

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **K Et D ACTIONS** BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80, est attributaire du Marché relatif à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **14 985 253 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-trois)**francs Cfa et un délai d'exécution de **02 mois**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

DECISION N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **K Et D ACTIONS** BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80, est attributaire du Marché relatif à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **14 985 253 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-trois)**francs Cfa et un délai d'exécution de **02 mois**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./- *YAOUNDE le 29 Septembre 2022*

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

DECISION N°000012/D/ J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

VU la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques de

Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **K Et D ACTIONS** BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80, est attributaire du Marché relatif à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 E** **PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L** **DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE**, pour le montant Toutes Taxes comprises de **14 985 253 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-trois)**francs Cfa et un délai d'exécution de **02 mois**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 087/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 27/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA PRISE EN MAIN DU LOGICIEL DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE AU SEIN DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET OLAMA KRIBI (LOT 1: OLAMA – BINGAMBO ET LOT 2: BINGAMBO – GRANDZAMBI. FINANCEMENT : FOND DE CONTREPARTIE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA –KRIBI, LOT 2 BINGAMBO - GRANDZAMBI, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit financier du projet Olama Kribi, il est prévu l'acquisition, l'installation et la prise en main du logiciel de gestion comptable et financière au sein de l'Unité de Gestion du Projet Olama- **Kribi (Lot 1 : Olama – Bingambo et Lot 2 : Bingambo – Grandzambi**
Pour l'Exercice 2022, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel de Demande de Cotation pour la réalisation et l'installation et la prise en main du logiciel de gestion comptable et financière au sein de l'Unité de Gestion du Projet Olama Kribi (Lot 1: Olama – Bingambo et Lot 2: Bingambo – Grandzambi de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la Présente Demande de Cotation, les exigences de la lettre Commande sont stipulées comme suit :

- ü Le contrat de licence d'utilisation du logiciel stipulant les composants technologiques du produit et les fonctionnalités offertes ainsi que toutes options et /ou extensions ajoutées à la licence de base ;
- ü Les composants logiciels désignés dans le contrat de licence avec les supports de chargement et de restauration (par exemple sous forme de CD/DVD-ROM) ainsi que les clés d'activation des produits ;
- ü Les outils et codes d'accès permettant à tout utilisateur autorisé de se connecter au logiciel via un réseau câble et / ou via un accès internet (par exemple clef de protection matérielle ou d'ongle ou clef d'accès logicielle) ;
- ü Un contrat de licence pour l'installation et l'usage du SGBD si celui-ci n'est pas gratuit ou intégré dans le package du logiciel.

Les prestations comprennent :

- ü L'intégration des bilans antérieurs (2018-2021) dans le logiciel ;
- ü La création /saisi des différents plans : comptable, analytique, budgétaire, etc ;
- ü Le saisi des marchés et engagements de 2018-2021 ;
- ü Une formation approfondie sur l'utilisation du logiciel système ;
- ü Une assistance à l'installation, au paramétrage et à la mise en service ;
- ü Une assistance téléphonique pour une durée d'un an gratuite ;

Volumétrie

- ü Nombre d'utilisateurs Maximum (03) ;
- ü Un site central, le service comptable de l'Unité des Gestion du Projet.

Documents techniques à fournir à l'exécution du marché

- ü Une documentation utilisateur sur support et une documentation imprimée ;
- ü Une documentation administrateur et une aide sur support pour l'installation et le paramétrage de l'application ;
- ü Guide de paramétrage de l'application pour le logiciel fourni.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total est de **vingt millions (20 000 000)** de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique ainsi qu'il suit :

N° lot	
--------	--

Désignations



Délai (jours)



Lot unique	Acquisition, installation, prise en main du logiciel de gestion comptable et financière au sein de l'Unité de Gestion du Projet Olama- Kribi (Lot 1 : Olama – Bingambo et Lot 2 : Bingambo – Grandzambi.	60
------------	--	----

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais cocontractants de biens et de services.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par les : **Fonds de contrepartie du projet de construction de la route Olama –Kribi, LOT 2 BINGAMBO - GRANDZAMBI**, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux jours et heures ouvrables, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le cocontractant désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**volume 3**).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le **24/10/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Avis de Demande de Cotation N° 087/ADC/MINTP/CIPM -SPIAG/2022 du 27/09/2022 En procédure d'urgence pour l'acquisition, l'installation, la prise en main du logiciel de gestion comptable et financière au sein de l'Unité de Gestion du Projet Olama- Kribi, (Lot 1 : Olama-Bingambo, et Lot 2 : Bingambo – Grandzambi)

Financement : Fond de contrepartie du projet de construction de la route Olama –Kribi, LOT 2 BINGAMBO - GRANDZAMBI, Exercice 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 60 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé et habilité à délivrer les caution dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre en charge des Finances, le montant en FCFA de ladite garantie est de quatre cent mille (**400 000**) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier de Demande de Cotation entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (**48h**) pour le rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques et de présentation seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (**DC**).

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (**03**) mois ; cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel que présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la DC

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **24/10/2022 dès 12 heures** dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (**volume 1**),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (**volume 2**),
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (**volume 3**).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix, même en cas de groupement, dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Pièces administratives.

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (**caution de soumission**) ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

Offre technique:

- Ø Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Ø Absence d'un Chef d'équipe ayant la qualification et l'expérience exigées dans le dossier de Cotation ;
- Ø Absence d'un certificat de garantie signé sur l'honneur ressortant la durée de garantie des équipements (**1 an minimum**),
- Ø Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à six millions (**6 000 000**) de F CFA ;
- Ø Absence d'une autorisation de vérification des informations dûment signé et daté du soumissionnaire ;
- Ø Absence du guide d'utilisateur du logiciel proposé
- Ø Absence des fiches techniques du fabricant
- Ø Absence de l'autorisation du fabricant et ou du concessionnaire agréé
- Ø Non-respect à 70% des spécifications techniques soit **20** sur **28** du logiciel tel qu'exigée dans le Cahier des Prescriptions Techniques

Offre financière :

- Ø Absence de la lettre de soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
- Ø Absence du bordereau des prix unitaires (**BPU**) dûment rempli, paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (**DQE**) paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Absences du Sous-détail des prix unitaires (**SDPU**), paraphé à chaque page cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, DQE et le SDPU.

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;

2- Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode de notation en attribuant à chaque rubrique la note correspondante.

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Planning de livraison sur **01 critère** ;
- Personnel sur **03 critères**

3- Critère de qualification

Avoir obtenu au moins **3** critères sur les **5**

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et ayant été évaluée la **moins disante**

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché au MINTP et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°0011/ D/ J/CRPM-CE/2022

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
K Et D ACTIONS BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80	14 985 253	02 MOIS	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de la société **K Et D ACTIONS** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE ZINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-ZINA /CIPM/2022 DU 31/08/2022 POUR LA REALISATION DE DIX FORAGES EQUIPES DE PMH DANS DIX LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de dix forages équipés de PMH dans dix localités de ladite Municipalité.

Les prestations à exécuter regroupées en **un lot** sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Les localités concernées sont celles de :

Objet	Localités
Construction de dix forages équipés de PMH	Dabak, Zagara, Doueing, Nkarsé (carrefour Ngodeni), Ngolaham (école), Hollom, Padmangai 2, Tchoukfou 2(école), degré (école) et Nkarsé (Madagascar)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes d'implantation ;
- Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Equipement du forage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 80 000 000 FCFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de foration.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du BIP 2022/MINEE pour un montant prévisionnel de 80 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de ZINA. BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675320563, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de ZINA, BP 204 kousseri. Email : commune.zina@yahoo.fr Tel : 670 58 95 83/675 32 05 63 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA** payable auprès de la Recette Municipal de ZINA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Zina, au plus tard le **29 septembre 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°009/AONO/C-ZINA/CIPM/2022

DU 31/08/2022 POUR LA REALISATION DE DIX FORAGES EQUIPES DE PMH

DANS DIX LOCALITES DE LA COMMUNE DE ZINA

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **1 600 000 F (un million six cent mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

Elle aura lieu le **29/09/2022 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Zina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Le chiffre d'affaire (oui/non) .
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur

l'environnement (oui/non)

- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de sept (07) critères entraîne la disqualification de l'offre.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Zina, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Zina, à Zina, BP : 204 Kousseri ; Email : commune.zina@yahoo.fr ; tel : 675464957/675320563.

ZINA le 31 Aout 2022

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE YAOUNDE VII**DECISION MUNICIPALE N°000308/022/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII****(Autorité contractante)**

- Vu la Constitution
- Vu le décret **N°2018/366 du 20 juin 2018** portant code des marchés publics ;
- Vu la décision municipale **N°005/020/DM/CAY7/SG** constatant la composition de la Commission Interne de la Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7eme ;
- Vu la décision municipale **N°0020/021/DM/CAY7/SG** portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;
- Vu l'Arrêté **N° 000294/A/MINDDEVEL** du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de l'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Considérant l'appel d'offres **N°008/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 du 25 aout 2022**, pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré de Nkolkoumou, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Décide :

Article 1 : le soumissionnaire **ESCOF, SARL** est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut ; comme suit :

- Montant TTC en FCFA : 20 000 000
- Délai de livraison : 03 mois

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./-

le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

COMMUNIQUE N°000012/C/J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000010/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 AOUT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°000012/ D/ J/CRPM-CE/2022

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
K Et D ACTIONS BP : 0 Yaoundé Tél. : 696 87 52 06/677 55 17 80	14 985 253	02 MOIS	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de la société **K Et D ACTIONS** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N° 628/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/DU 28 SEPTEMBRE 2022 PORTANT
ATTRIBUTION DE QUATRE (04) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
 Vu Le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
 Vu Le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
 Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement
 Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
 Vu L'autorisation de gré à gré N°001944/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/MT du 04 Mai 2022 , actualisé par la Lettre N°004032/L/MINMAP/SG/DGMI/DGBES/CE3/MT du 22 Août 2022 ;
 Vu La Consultation de gré à gré N°03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 22 Août 2022 ;
 Vu la proposition d'attribution n°075/ CIPM/MINESEC /2022 du 26 Septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des Lettre-Commandes relatives à la Consultation N°03/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 22 Août 2022 pour le remplacement des prestataires défailants relatifs aux Travaux de Construction des Blocs de deux (02) Salles de Classes dans certains Etablissements Secondaires de l'Extrême-Nord en quatre (04) lots de la manière suivante :

DC	LOT N°	OBJETS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS En FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCE MENT
03	01	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée d'OULARGO.	ETS LA FOURGERE	13 100 000	90	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESEC
	02	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de WERFEO-WIBINA.	ETS NEIMA	21 999 364	90	
	03	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE BOUZAR.	ETS SAB	19 095 383	90	
	04	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CES DE GOBIO.	ETS MBX HORIZON	15 095 559	90	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-a

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**DECISION N° 02/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 28 SEPTEMBRE PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 10 AOUT
2022 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION DE
LA LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE
D'ANANAS DE NLOHE, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant la lettre n°2022/012/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 28 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 10 Août 2022 en procédure d'urgence en vue de la réalisation des travaux d'alimentation de la ligne MT/BT aérienne de l'usine de production et de transformation de l'agropole d'ananas de Nlohe, Arrondissement de Manjo, Département du Mounjo, Région du Littoral, est déclaré **Infructueux**.

Article 2 : L'entreprise soumissionnaire est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 28 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N° 22-00419/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 09 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Cabinet TECHNO-POLE CAMEROUN, BP: 20 085 Yaoundé, Tél.: 695 094 558, a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence n° 10/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 relatif à la Fourniture et la mise en service des équipements des laboratoires et ateliers dans certains établissements de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur, ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Fourniture et la mise en service des équipements des laboratoires et ateliers dans certains établissements de la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur	TECHNO-POLE CAMEROUN BP: 20 085 Yaoundé Tél.: 695 094 558	249 381 563 F CFA	Quatre (04) Mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise concernée est prié de prendre l'attache de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leur

YAOUNDE le 9 Septembre 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

PALAIS DES CONGRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA DEFINITION DES BESOINS ENERGETIQUES DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Depuis quelques années, le Palais des Congrès fait face aux contraintes liées à la fourniture en continue de l'énergie électrique sur l'ensemble de son site. Pour pallier à cette situation, la Direction Générale envisage de faire recours aux sources alternatives d'approvisionnements en énergie électrique. L'objectif étant la diminution des coûts de consommation et la limitation des désagréments souvent causés par les délestages et les coupures intempestives qui affectent le bon fonctionnement de certains équipements. L'attention des dirigeants est dès lors focalisée sur l'énergie complémentaire que pourrait fournir l'énergie solaire.

2. Consistance des prestations

La complexité de ce projet et son coût d'investissement relativement élevé, nécessitent l'élaboration d'études de faisabilité technico-économiques détaillées dont les résultats sont déterminants pour le Palais des Congrès, C'est dans cet objectif que s'inscrit la présente étude sur la définition des besoins énergétiques du Palais des CONGRES notamment dans le domaine du solaire photovoltaïque

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des études est de FCFA TTC 20 000 000 (vingt millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché en application de l'article 102 du code des marchés publics.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le projet de performance du Palais des Congrès exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°2022020506201100

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Lieu de retrait du DAO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 francs CFA (trente mille) représentant les frais d'achat du dossier dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres , devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 26/10/2022 à 12H00, heure locale dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04 AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA DEFINITION DES BESOINS ENERGITIQUES DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces études objet du présent appel d'offres est de 100 jours. Hors mis la période d'approbation des TDR et de la validation du rapport d'étude.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant FCFA de 400 000 (quatre cent mille) et valable pendant 120 (cent vingt) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 26/10/2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès dans la salle de réunion E sise au Palais des Congrès

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

? Absence d'agrément

? Absence non-conformité ou non validité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures entrainera l'élimination du candidat

? Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,

? Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,

? Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

? Présence d'informations financières dans l'offre technique

14.2 Critères essentiels

? Référence du Cabinet/bureau d'études ou du soumissionnaire

? Plan de travail et méthodologie proposés

moyens techniques et matériels

Moyens humains

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 09 SEPT 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU LAC DE LAGDO PAR LES ESPECES DE BAMBOU DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics/ MINEPDED pour l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Lagdo, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de restauration des berges du lac par les espèces de bambou dans la Commune de Lagdo.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de cette prestation, il sera question pour le prestataire à retenir :

- Nettoyage des alentours de la parcelle,
- Gardiennage ;
- Dégagement de l'ensemble du site ;
- Aménagement pare-feu ;
- Remplacement des arbres manquant avec 500 plants ;
- Renforcement du dispositif métallique de protection avec babelé et cornière ;
- Arrosage des nouveaux plants mis en terre ;
- Gardiennage;
- Nettoyage pré plantation ;
- Labour
- Trouaison ;
- Plantation avec 1 000 plants ;
- Arrosage ;
- Gardiennage ;
- Désherbage ;
- Mise en défens avec un dispositif métallique ;
- Aménagement pare-feu.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **de dix millions (10 000 000)FCFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans domaine concerné.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

La présente activité sera financée par **le Budget d'Investissement Public/MINEPDED, exercice 2022. Le coût prévisionnel de dix millions (10 000 000)FCFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lagdo

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Lagdo dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Lagdo, d'une somme non remboursable de **20 000 FCFA** représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six(06) copies**, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de Lagdo au plus tard le **07 Octobre 2022 à 11 heures, heure locale**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011 /DAONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 09 Septembre 2022 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES BERGES DU LAC DE LAGDO PAR LES ESPECES BAMBOU DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est **de trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce N°1 du présent DAO et dont le délai de validité est de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux(02) temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques qui a lieu le **07 Octobre 2022 à 12 heures précises** dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite du contenu des offres.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure en présence des soumissionnaires dont les offres techniques auront atteint la note technique minimale requise, **soit 70 points**

14. Critères d'évaluation

L'évaluation technique et administrative se fera par notation pour les critères essentiels et assortie des critères éliminatoires co suit :

- CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ; - Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Offre technique

- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années;

- N'avoir pas satisfait à au moins **70% critères essentiels sur 100** conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO ;

- Offre financière

- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans le DAO ;

- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;

- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères de qualification sont les suivants :

- Compréhension de la mission, approche méthodologique et plan de travail **(20 points)**
- Observations et suggestions pertinentes sur la restauration des berges du lac avec les espèces bambou **(6 points)** ;
- Approche technique et méthodologique **(7 points)** ;
- Plan de travail **(7 points)**
- **Expérience du Bureau d'Etude (20 points)** ;
- Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission **(40 points)** ;
- Expérience professionnelle du personnel **(15 points)**
- Présentation générale de l'offre **(1point)**.
- Capacité financière **(2 points)**
- Consentement aux clauses techniques **(2 points)**

Le score technique minimum requis est de **70/100 points**.

- METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$ La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à **100 points**. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule: **$Nf = 100 \times \frac{Fm}{F}$**

Fm= le montant de la proposition la mieux disante

15. Attribution

F = le montant de la proposition considérée Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire de la Mairie de Lagdo, Autorité contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante, parmi les offres jugées recevables

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la Commune de Lagdo.

GAROUA le 9 Septembre 2022

Le Maire

HAROUNA DAMATAL PAPAH

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM /2022 DU 15/09/2022, POUR L'EXUTION TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DES ROUTES NATIONALES BITUMÉES N° 1 ET 18 : BERTOUA- BOUAM-BELABO DU PK 0+000 AU PK 39+000 (39,00) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de cantonnage sur le tronçon de route BERTOUA -Bouam-Bélabo du pk 0+000 au pk 39+000.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ Désherbage ou débrouillement des abords de la route ;
- “ Les curages des ouvrages hydrauliques;
- “ Les Dégagement en amont et aval des ouvrages ;
- “ Colmatage, calfeutrement et ragréage ;
- “ Restauration des glissières ;
- “ Restauration des panneaux de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 (FCFA TTC)

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du MINTP fonds routier, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **07/10/2022 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivant:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C.DG/SG/CIPM /2022 DU 15/09/2022, POUR L'EXUTION TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DES ROUTES NATIONALES BITUMÉES N° 1et 18 : BERTOUA- BOUAM-BELABO DU PK 0+000 AU PK 39+000 (39,00) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **six cent mille (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Six cent mille (600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Diang, le **07/10/2022 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont:

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, "sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones:

DIANG le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1565 /C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NNEY/2022 DU 27 SEP 2022, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002545/L/MINAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 07/06/2022 RELATIF A L'EXECUTION DE TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REMISE A NIVEAU DE LA NATIONALE N° 1 TRONÇON, MAROUA-LAF-MAGADA (60 KM) EN VUE DE LA GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS).FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS, IMPUTATION 56 36 126 05 33 00 80 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°002545/L/MINAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 07/06/2022 pour l'exécution de travaux complémentaires de remise à niveau de la Nationale N° 1 tronçon, MAROUA-LAF-MAGADA (60 km) en vue de la gestion et de l'entretien par niveau de service (GENIS), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant lu lors de l'ouverture	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Délai (mois)
Lot unique	Travaux complémentaires de remise à niveau de route	Maroua-Laf-Magada	60	SOTCOCOG CAMEROUN B.P. : 334 GROUA Tél.: 696125212	4 099 801 155	4 099 585 762	18

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-DG/SG/CIPM/5T/2022 DU 05/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DES RÉSERVES FONCIÈRES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE DIANG, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux Pour l'exécution des travaux de sécurisation des réserves foncières communales dans la commune de Diang, département du Lom et Djerem.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

BORNES en B.A 450/KG
BORNES en B.A 250/KG
BORNES en B.A 35Q/KG
LOCATION VEHICULE
LOCATION APPAREIL

3. Cout Prévisionnel

13 000 000 (FCFATTC)

4. Allotissement

LOT UNIQUE.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **08/10/2022 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/C-DG/SG/CIPM/5T/2022 DU 05/02/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE Pour l'exécution des
travaux de sécurisation des réserves foncières communales dans la commune de Diang, département du
Lom et Djerem, REGION DE L'EST.

"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **deux cent soixante mille (260 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lot.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lots.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **08/10/2022 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires : '

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones : 694518177, 696 64 65 80.

DIANG le 16 Septembre 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 088/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 27/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS; CONSTRUCTION PAR WIFI DU CÂBLAGE RÉSEAU INFORMATIQUE DES POSTES DE TRAVAIL DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DU NORD, DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET 2023.IMPUTATION : 36 128 04 340010 524211

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
36 128 04340010 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération d'extension du réseau informatique du Ministère des Travaux Publics : construction par WIFI du câblage réseau informatique des postes de travail des Délégations Régionales des Travaux publics de l'Adamaoua, l'Est, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest..

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du marché, le Cocontractant devra assurer la fourniture et l'installation de :

Pour la DRTP Adamaoua à Ngaoundéré

- v (06) antennes wifi ;
- v Un (01) Switch niveau 3 POE, 02 ports SFP, 24 ports, 100 Mbps et accessoires de pose ;
- v Un (01) routeur ;
- v (100) adaptateurs WIFI ;
- v Un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des antennes wifi ;
- v Un (01) serveur rackable ;
- v Un (01) Onduleur de 800W/ 1000 VA ;
- v Deux (02) baies de 12 U ;
- v Un portail captif.

Pour la DRTP EST à Bertoua

- v (05) antennes wifi ;
- v Un (01) Switch niveau 3 POE, 02 ports SFP, 24 ports, 100 Mbps et accessoires de pose ;
- v Un (01) routeur ;
- v (100) adaptateurs WIFI ;
- v Un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des antennes wifi ;
- v Un (01) serveur rackable ;
- v Un (01) Onduleur de 800W/ 1000 VA ;
- v Deux (02) baies de 12 U ;
- v Un portail captif.

Pour la DRTP NORD à Garoua

- v (07) antennes wifi ;
- v Un (01) Switch niveau 3 POE, 02 ports SFP, 24 ports, 100 Mbps et accessoires de pose ;
- v Un (01) routeur ;
- v (100) adaptateurs WIFI ;
- v Un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des antennes wifi ;
- v Un (01) serveur rackable ;
- v Un (01) Onduleur de 800W/ 1000 VA ;
- v Deux (02) baies : 9U et 4U ;
- v Un portail captif.

Pour la DRTP Nord-Ouest à Bamenda

- v (06) antennes wifi ;
- v Un (01) Switch niveau 3 POE, 02 ports SFP, 24 ports, 100 Mbps et accessoires de pose ;
- v Un (01) routeur ;
- v (100) adaptateurs WIFI ;
- v Un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des antennes wifi ;
- v Un (01) serveur rackable ;
- v Un (01) Onduleur de 800W/ 1000 VA ;
- v Deux (02) baies de 12 U ;
- v Un portail captif.

Pour la DRTP Sud-Ouest à Limbe

- v (05) antennes wifi ;
- v Un (01) Switch niveau 3 POE, 02 ports SFP, 24 ports, 100 Mbps et accessoires de pose ;
- v Un (01) routeur ;
- v (100) adaptateurs WIFI ;
- v Un (01) ensemble d'accessoires pour l'installation des antennes wifi ;
- v Un (01) serveur rackable ;
- v Un (01) Onduleur de 800W/ 1000 VA ;
- v Deux (02) baies de 12 U ;
- v Un portail captif.

Les caractéristiques des différentes fournitures et les détails d'exécution des prestations sont contenus dans le Cahier des Prescriptions Techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total est de **quarante-quatre millions (44 000 000)** francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais cocontractants de biens et de services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et suivants, Imputation : **36 128 04340010 524211**.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats / Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage de l'immeuble R+3, sise à la DRTP/CENTRE abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, à côté du bâtiment DGTI/DGET (dernier bâtiment au fond) sis au Lac Municipal, porte 206 **et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats / Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage de l'immeuble R+3, sise à la DRTP/CENTRE abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, à côté du bâtiment DGTI/DGET (dernier bâtiment au fond) sis au Lac Municipal, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante mille (60 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le versement des frais d'achat dudit DAO.

9. Remises des offres

Présentation des offres

1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2. Pour la soumission en ligne :

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ; · 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ; • JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres :

1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le **25/10/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 088/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 27/10/2022 en procédure d'urgence pour l'extension du réseau Informatique du Ministère des Travaux Publics: construction par WIFI du Câblage Réseau Informatique des postes de travail des Délégations Régionales des Travaux Publics de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord , du Nord-ouest et du Sud-Ouest.

*Financement : BIP MINTP, Exercices 2022 et 2023. - Imputation : 36 128 04 340010 524211
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **25/10/2022 à 11 heures**. Par ailleurs :

- Une copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'Offre technique sera enregistrée sur une première clé USB ou premier CD/DVD et placée dans une première enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde du Dossier Administratif et de l'offre technique » ;
- Une copie de sauvegarde de l'offre financière sera enregistrée sur une deuxième clé USB ou un deuxième CD/DVD et placée dans une deuxième enveloppe portant la mention « copie de sauvegarde de l'offre financière ».

Ces deux (02) enveloppes seront ensuite placées dans une grande enveloppe extérieure scellée qui devra parvenir, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **25/10/2022 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Cette grande enveloppe extérieure scellée devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 088/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 27/09/2022 en procédure d'urgence pour l'extension du réseau Informatique du Ministère des Travaux Publics: construction par WIFI du Câblage Réseau Informatique des postes de travail des Délégations Régionales des Travaux Publics de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord , du Nord-ouest et du Sud-Ouest.

*Financement : BIP MINTP, Exercices 2022 et 2023. - Imputation : 36 128 04 340010 524211
(Copie de sauvegarde) »*

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour cette prestation est de **quarante-cinq (45) jours** calendaires. Les lieux de livraison sont les différents sites d'exécution des prestations à savoir : l'Adamaoua, l'Est, le Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à délivrer les caution dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre en charge des Finances, Le montant en FCFA de ladite garantie est d'un million (**800 000**) de francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (**48 h**) pour le rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres et celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre administrative des offres techniques et financières ou celles ne respectant pas le mode de présentation de l'offre seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25 octobre_ dès 12 heures** dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (**volume 1**),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (**volume 2**),
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (**volume 3**).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix, même en cas de groupement, dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires****a) Pièces administratives pour :**

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (**caution de soumission**) ;
- Absence ou Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

b) Offre technique :

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les fournitures suivantes :

- Antennes WIFI ; - Routeur ; - Serveur ;

- Absence des Fiches techniques des fabricants de toutes les fournitures ;
- Absence d'un Chef de projet ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offre
- Absence d'engagement formel par une attestation de garantie d'un (01) an minimum signée du soumissionnaire pour assistance technique durant la période de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange et la fréquence d'intervention sur le site (**03 mois minimum**) ;
- Non validation d'une fourniture (d'un pourcentage minimum de 75% des caractéristiques majeurs à respecter) tel que détaillé dans le « cahier de prescription technique » ;
- Capacité financière du soumissionnaire absente ou inférieur à dix millions (**10 000 000**) de F CFA.
- Absence d'une autorisation de vérification des informations dûment signé et daté du soumissionnaire
- Absence de trois références dans le domaine du câblage et/ou réhabilitation des infrastructures réseaux.

c) Offre financière :

- Ø Absence de la lettre de soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
- Ø Absence du bordereau des prix unitaires (**BPU**) dûment rempli, paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (**DQE**) paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Absence des Sous-détails des prix unitaires (**SDPU**), paraphé à chaque page ; cacheté et signé à la dernière page ;
- Ø Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, DQE et le SDPU.

d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;**e) Non-conformité du mode de soumission ;****f) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;****g) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;****2- Critères essentiels**

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode de notation en attribuant à chaque rubrique la note correspondante.

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Planning de livraison sur **01 critère** ;
- Service après-vente sur **01 critère** ;
- Attestation de visite des lieux sur le site **01 critère** ;
- Rapport détaillé avec photo de la visite sur le site **01 critère** ;
- Personnel sur **26 critères**.

NB : Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires et totalisé au moins 25 critères sur l'ensemble de 31 critères essentiels, seront éligibles à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la **moins disante**.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché au MINTP et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206. Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/2022 DUL6/09/2022 POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT DE 500 PARCELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIANG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2022. le Maire de la Commune de DIANO. Autorité Contractante, lance un appel d'Offres National Ouvert pour la Pour les travaux de viabilisation des lotissements communaux dans la commune de diang.

2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter quatre volets à savoir :
Evoluer les besoins de la commune en matière foncière
pour Procéder à la préparation d'un site pouvant avoir une contenance superficielle suffisante pour
Définir les objectifs à atteindre par le projet de création d'un lotissement de 500 parcelles;
Définir et fixer par les méthodes de la topographie le
périmètre à lotir assorti de la contenance superficielle et d'un planoltimétrique ;
Aménager les 500 parcelles sur le périmètre retenu ;
Etablir un dossier technique complet du projet de lotissement communal à soumettre au MINDCAF/Ydé
pour obtenir la Déclaration d'utilité publique ;

3. Cout Prévisionnel

Montants prévisionnelle 39 500 000 FRC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Etablissements et entrepreneurs spécialisés dans le domaine de la Topographie- Cadastre et installés au Cameroun.

5. Financement

BIP 2022

6. Consultation du Dossier

Consultation du dossier d'appel d'Offres Le présent dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur le Maire de DIANG à DIANG, BP DIANG Tél : dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres ou dans le JDM de l'ARMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier Secrétariat de Monsieur le Maire de DIANG à DIANG et. BP DIANG Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (Cinquante mille francs CFA)** payable à la recette Municipale de DIANG dûment justifié par une quittance dûment établie par un comptable du trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et quatre (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de Monsieur le Maire de DIANG de DIANG, BP DIANG Tél: au plus tard le **08/10/22 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.DG/CIPM/2022 du 16/09/2022 POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT DE 500 parcelles DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIANG.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLLEMENT »

9. Délai de Livraison

Délai maximum d'exécution prévu par le L'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de six (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire joindra d ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque agréée par le ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 790 000 FCFA 2% du montant ttc du DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution devra impérativement être produite en original selon le modèle joint. Toutes les pièces administratives exigées doivent dater de moins de trois mois en original ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/10/2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Mairie de DIANG à DIANG, BP,DIANG ; Tél : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires qui entraîneront le rejet pur et simple des offres sont :

- L'absence de la caution de soumission ;
 - L'offre incomplète ;
 - Les pièces et documents falsifiés ;
 - Les pièces administratives non conformes aux critères du 8 ci-dessus ;
 - Les fausses déclarations ;
 - Le dépôt tardif des offres ;
 - La non-conformité de l'offre technique aux spécifications techniques.
- 12/ Les principaux critères d'évaluation.

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

- i. Expériences de l'entreprise et du chef de mission en matière de conduite des projets topographiques de délimitation et d'aménagement fonciers..... 50 points
 - ii. Plan de travail et méthodologie proposée aux Termes de Référence.....15 points
 - iii. Qualifications et Expériences de l'équipe de la mission de travail.....25 points
 - iv. Moyens matériels et Financiers10 points
- Note technique - 100.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Particulier de Monsieur le Maire de DIANG à DIANG, BP DIANG Tél:.....

DIANG le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

PALAIS DES CONGRES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE SECURISATION JURIDIQUE DU DOMAINE DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DU PALAIS DES CONGRES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les espaces non bâtis du domaine du Palais des Congrès sont une grande source de convoitise tant pour les particuliers que pour les entreprises/administrations. Depuis plusieurs années, le domaine du Palais DES Congres a été perpétuellement et considérablement occupé ; ce qui a comme conséquences significatives : la dégradation de son patrimoine immobilier et la baisse de la valeur réelle qui y est attachée. A cet effet, il s'avère très urgent pour le PALAIS DES CONGRES de procéder à une sécurisation juridique de son patrimoine foncier.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de la création de cette réserve foncière est de regrouper les parcelles occupées illégalement sur le domaine du PALAIS DES CONGRES.

Les objectifs spécifiques sont :

- Préserver son domaine réel par un contrôle de l'occupation des sols ;
- Revaloriser son patrimoine immobilier ;
- Faire- valoir ses droits sur son domaine non bâti occupé illégalement ;
- Réacquérir son domaine non bâti occupé illégalement ;
- Anticiper sur une mise en valeur future de son patrimoine par d'éventuels projets d'extension ;
- Obtenir un acte sur son domaine global.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des études est de FCFA TTC 10 000 000(Dix millions).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine foncier et du domanial. .

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le projet de performance du Palais des Congrès exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°2022 020505 612051

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Lieu de retrait du DAO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 francs CFA (vingt mille) représentant les frais d'achat du dossier dans le compte N°335 988 60001 intitulé «Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres , devront être déposées contre récépissé au Palais des Congrès , Direction Générale, bureau du budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77 au plus tard le 26/10/2022 à 13H00, heure locale dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO /PC/DG/CIPM/ 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE EN VUE DE SECURISATION JURIDIQUE DU DOMAINE DU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 5 MOIS

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant FCFA de 200 000 (deux cent mille) valable 120 (cent vingt) jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **26/10/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès dans la salle de réunion E sise au Palais des Congrès

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

? Absence d'agrément

? Absence non-conformité ou non validité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures entraînera l'élimination du candidat

? Absence de caution de soumission dans le dossier administratif,

? Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,

? Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

? Présence d'informations financières dans l'offre technique

14.2 Critères essentiels

? Référence du Cabinet/bureau d'études ou du soumissionnaire

? Plan de travail et méthodologie proposés

moyens techniques et matériels

Moyens humains

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Palais des Congrès Direction Administrative et financière Bureau du Budget et des Marchés Publics Tél 674 72 78 77

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MIEN ZOK Christophe

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N°000313 PORTANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 25 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON CARREFOUR DES SŒURS – CMA D'OYOM ABANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7, DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une éclosérie à Minkoameyos, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

Soumissionnaire	Montant TTC FCFA	Délai de livraison	Observations
ETS TAYYIBA	32 000 000	03 Mois	RAS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de Yaoundé 7, bureau des marchés pour l'établissement du projet de la lettre commande correspondante.

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 30 Septembre 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 008/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À LA
CONSTRUCTION DES ENCLOS POUR L'ÉLEVAGE LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA,
BAMENDA ET BUEA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à la construction des enclos pour l'élevage dans les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA**

N°	MORA	BAMENDA	BUEA
01	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL TRENTE MILLIONS FCFA			

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf ,Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **20 000** - francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf ,Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **20 000** - francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard **le 29/09/2022 a 12 heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 800/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la construction des enclos pour l'élevage pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 13 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:376/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'ENCRES DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du march& relatif a ('Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AYE-BOSS CAMEROON Sarl BP: 12458	140 217 728 Francs CFA TTC	60 Jours

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29 09 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET AU GEOREFERENCEMENT DES PRODUCTEURS DE
CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION**

FINANCEMENT

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , PTBA PAD-CACAO EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le nouveau mécanisme de subvention des producteurs cacao et café « Guichet Producteurs » a pour objet de mettre directement à la disposition des producteurs des 08 (huit) régions de production du cacao et du café, des subventions gouvernementales de masse ou à la carte pour l'acquisition des intrants, la fourniture des équipements et la mise à disposition des infrastructures pour la production.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce nouveau paradigme, le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO) avec le FODECC ont entrepris de doter le personnel des services déconcentrés (Délégués d'Arrondissements, Chefs de Poste Agricoles) des outils de travail adaptés au contexte actuel. (Tablettes et Téléphones) permettant de mieux atteindre les objectifs fixés.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation concernent l'acquisition des équipements destinés à l'identification et au géoréférencement des producteurs de cacao dans l'ensemble des bassins de production suivant les quantités définies dans le tableau suivant :

N°	DESIGNATION	UNITE
1	Téléphone Android	1 500
2	Tablette Android	200

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **170 000 000 (Cent soixante-dix millions)** Francs CFA TTC issu du PTBA-FODECC exercice 2022.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine de fourniture de matériels informatiques.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget FODECC, le PTBA PAD-CACAO Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Coordonnateur National aux heures ouvrables, Téléphone : 697 23 20 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au projet d'Appui au Développement du Cacao, Téléphone : 697 23 20 13, sis à mini prix Bastos ancien FAO dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable au Poste Comptable du Trésor Public territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et **en 07 (sept) exemplaires dont l'original et six (06) copies**, marqués comme tels, devra parvenir ou être déposée auprès du projet du service des marchés du projet PAD-CACAO, contre récépissé, au siège du projet sis à mini-prix Bastos au plus tard le **21 OCTOBRE 2022, à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET GEOREFERENCEMENT DES PRODUCTEURS DE CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La livraison aura lieu au siège du projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO). Le délai d'exécution des prestations objet du présent Marché est de : 30 (trente) jours maximum à partir de la notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, La soumission sera accompagnée d'une caution de soumission dont le montant est de : **trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère des finances dont la liste figure dans la pièce 09 du dossier. Elle est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et offres financières se fera en un seul temps et aura lieu le **21/10/2022 à 15 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD-CACAO dans la salle de Conférence du projet,.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandater.

14. Critères d'évaluation

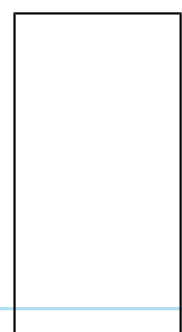
Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

I. Critères éliminatoires

CRITERES ELIMINATOIRES	VALEUR (Oui/Non)
1. Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ; 2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ; 3. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; 4. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; 5. Non-respect des spécifications techniques ;	



6. Satisfaction de moins de 4 des 6 critères essentiels.



CRITERES ELIMINATOIRES	VALEUR (Oui/Non)
II CRITERES ESSENTIELS	
1. Au moins 02 (deux) références dans les approvisionnements généraux au cours des 05 (cinq) dernières années d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA : Joindre 1ère et dernière pages du contrat + PV de réception	
1. Au moins 02 (deux) références dans la fourniture des Equipements informatiques au cours des 03 (trois) dernières années d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA : Joindre 1ère et dernière pages du contrat + PV de réception	
1. Chronogramme d'exécution des prestations faisant ressortir le délai et le calendrier de livraison	
1. Attestation de solvabilité d'un établissement financier de 1 ^{er} ordre agréé par le MINFI indiquant que le soumissionnaire dispose de liquidités ou a accès à des facilités de crédits à hauteur d'au moins 50% du montant de son offre financière	
1. Justificatif de Service après-vente de 06 mois	
1. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière page	

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et dater de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée **la moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis à Bastos Mini-prix ancien FAO Téléphone : 697 23 20 13.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

COMMUNE DE NKONDJOCK

**AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB,
EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 18 202 02 641436 464290 426

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transféré aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2022, le Maire de la commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Nkondjock, dans l'Arrondissement de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot Unique**

Concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

***KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE**

***KIT HYGIENE**

*** BOITE A PHARMACIE**

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément où celui d'un fournisseur pour la livraison des produits pharmaceutiques.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget de fonctionnement du MINEDUB Exercice 2020, via l'imputation budgétaire N° **56 18 202 02 641436 464290 426** et Imputation Communal N° **650 101**

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
Fourniture du paquet minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Nkondjock	Mairie de Nkondjock	8 203 350

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Nkondjock, à la sous-préfecture de Nkondjock, à la préfecture de Nkam, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/NKAM, et à la DDMINEPAT/NKAM), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Nkondjock d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq-mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la Mairie de Nkondjock, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard 26/10/2022, à **10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION
AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 du
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent soixante-quatre mille (164 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le 26/10/2022, à **11 Heures précises**, à la salle des actes de la Commune de Nkondjock.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence d'une Pièces Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
- b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des plis ;
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- j) Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des marchés publics.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administratives requises.

13. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 / 699 370 748**

NKONDJOCK le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE L'ECOSYSTEME DU DISPOSITIF DE PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCONOMIQUE CRÉDIT IDA N°6223-CM, DON IDA N°D 2980-CM, FONDS DE L'APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit et un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet Filets Sociaux (PFS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de onze consultants individuels chargés de conduire la cartographie des infrastructures de l'écosystème du dispositif de paiement numérique du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique.

Les filets sociaux ont des effets positifs à court terme et un impact positif à moyen terme sur les bénéficiaires et ils permettent au Gouvernement d'atteindre son objectif de réduction de la pauvreté.

Pour assurer la pérennisation des activités du Projet Filets Sociaux, le Gouvernement est en train de mettre sur pied, avec la Banque Mondiale, un nouveau Projet, **le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique**. Ce Projet permettra entre autres : (i) de poursuivre les appuis à 150.500 ménages pauvres tels que cela se fait dans les trois programmes du Projet Filets Sociaux actuel dans l'ensemble des régions du pays, (ii) d'apporter des appuis à 65.000 jeunes travailleurs âgés de 18 à 35 ans du secteur informel qui sont des « entrepreneurs de subsistance » (c'est-à-dire travaillant à leur propre compte par manque d'autres opportunités ou de compétences) dans les zones urbaines, (iii) d'apporter des appuis à 2.000 jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans ayant des projets d'entreprise prometteurs dans des secteurs productifs ciblés et prioritaires pour le gouvernement, (iv) d'apporter un appui à la création d'un Registre Social Unifié (RSU) qui servira de système d'information sociale soutenant les processus d'identification, d'enregistrement et d'évaluation des besoins et des conditions de la population pauvre et vulnérable et (v) de généraliser le paiement électronique des transferts monétaires aux bénéficiaires du Projet Filets Sociaux.

Le nouveau Projet comprend 5 composantes à savoir : Composante 1 « Projet filets sociaux adaptatifs », Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », Composante 3 « Systèmes numériques de prestation réactifs aux chocs », Composante 4 « Soutien à la gestion et à la coordination du Projet » et Composante 5 « Composante de réponse d'urgence (CERC) ». S'agissant particulièrement de la Composante 3, elle comprend deux Sous-composantes : la Sous-composante 3.1 : Registre social unifié et la Sous-composante 3.2 : Dispositif de paiement numérique.

Le Projet Filets Sociaux a expérimenté le paiement numérique pour le paiement des bénéficiaires du Programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre la COVID-19 (TMU-COVID-19) dans les chefs-lieux des 10 régions. Le Projet a connu beaucoup de difficultés dans ce mode de paiement. En effet, le premier paiement a commencé en avril 2021 et s'est achevé en novembre 2021 car, plus de la moitié des 80.000 bénéficiaires n'avaient pas de CNI pour obtenir un numéro de téléphone en leur nom.

Malgré ces difficultés, le paiement numérique s'avère indispensable pour permettre d'effectuer les transferts monétaires aux bénéficiaires dans des délais raisonnables, de remonter rapidement les informations après le paiement, d'avoir moins de problèmes de reprographie et d'archivage, d'accroître l'inclusion financière.

Ainsi, le Gouvernement et la Banque Mondiale envisagent de généraliser ce mode de paiement dans le cadre du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique.

Compte tenu des difficultés sus-évoquées rencontrées lors du paiement des bénéficiaires des TMU-COVID-19, l'UGP et la Banque mondiale envisagent de conduire une étude pour réaliser la cartographie des zones d'implémentation du paiement numérique.

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux lance cet Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt pour le recrutement des consultants qui devront réaliser dans les 10 régions, cette cartographie qui permettra de connaître les localités des 360 communes du pays dans lesquelles les conditions du paiement numérique (la disponibilité du réseau téléphonique et de l'électricité) seront remplies, à savoir.

2. Objet

La cartographie des zones d'implémentation du paiement numérique sera réalisée dans toutes les localités des 360

communes du Cameroun. Elle permettra ainsi pour chaque localité (village) de connaître l'existence ou non des conditions pour le paiement électronique (disponibilité du réseau téléphonique, de l'électricité). Il est important de noter que dans le cadre du nouveau Projet, le paiement cash ne sera utilisé que dans des cas exceptionnels. Au total, onze (11) consultants seront retenus pour conduire cette cartographie dans les dix (10) régions du pays ainsi qu'il suit :

Région	Nombre de Consultants
Extrême Nord	01
Nord	01
Adamaoua	01
Est	01
Centre	02
Sud	01
Littoral	01
Ouest	01
Sud Ouest	01
Nord Ouest	01

3. Consistance des prestations

L'objectif de la mission de chaque consultant est de dresser pour chacune des communes de la région pour laquelle il a été commune et, pour chaque village, de produire les informations relatives aux conditions d'utilisation ou non du paiement numér réseau téléphonique et de l'électricité.

A ce titre, le consultant devra produire:

- la liste physique exhaustive des villages de chaque commune présentant pour chaque village, les informations sur la dispo pour le paiement électronique (réseau téléphonique et l'électricité) et pour chaque réseau téléphonique, le type de réseau (MTN
- la version Word de la liste des villages susmentionnée ;
- la version Excel du fichier des données sous le format proposée par l'UGP.

4. Participation et origine

Chaque consultant devra disposer des qualifications et compétences listées ci-dessous :

- justifier d'un diplôme BAC + 4 dans l'un des domaines suivants : statistique, démographie, économie, informatique, Agron
- justifier d'une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la conduite de travaux similaires ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles;
- avoir d'excellentes connaissances en informatique et notamment des logiciels applicatifs (Word, Excel, PowerPoint, Intern

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé avec mention de liste des références des prestations similaires, (iii) des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les être déposés en 3 exemplaires (1 original et 02 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard **le jeudi 13 octobre 2022 à 1** mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/ UGP/2022 DU 28 SEPT
 DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE
 PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCON
 DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA REGION.....»

6. Critères d'évaluation

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés de Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement », Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018.

7. Renseignements Complémentaires

Chaque consultant travaillera dans la région pour laquelle il a été recruté et à Yaoundé.

La durée du contrat est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication de l'avis de passation des marchés à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun).

Email : projet.filets sociaux@gmail.com.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !